



Le Champ du Segreur



N° 01/2016

Champsegrétoises, Champsegrétois,

Une nouvelle année vient de commencer et je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets professionnels ou familiaux pour 2016, pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers en ayant une pensée émue pour les personnes en difficultés, malades ou en deuil.

Je souhaite la bienvenue aux habitants qui viennent de rejoindre notre commune.

Dans la période trouble que nous vivons, je veux également partager la douleur des familles endeuillées lors des dramatiques attentats qui ont ensanglantés la capitale, perpétrés par des barbares fanatiques et rendre hommage aux forces de l'ordre qui risquent leur vie pour garantir du mieux possible notre sécurité.

Il est anormal que des délinquants ayant de nombreuses condamnations judiciaires, ne soient pas plus sévèrement punis et relâchés dans la société, aucun laxisme ne doit favoriser ces remises en liberté qui s'avèrent mortifères.

L'Etat doit donner les moyens à nos forces de l'ordre, pour reconquérir les zones de non droit, devenues depuis de trop nombreuses années, le foyer de tous les endoctrinements menant à la radicalisation, aux trafics de drogues et d'armes, qui conduisent aux événements tragiques qui viennent de se produire.

En matière de tranquillité locale, nous avons signé avec Madame le Préfet, le colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Orne et Monsieur le Procureur de la République, le protocole de participation citoyenne, qui a donné d'excellents résultats dans les communes où ce dispositif est mis en place, une signalétique adaptée sera bientôt mise en place.

A l'issue de la deuxième année de notre mandat, le travail de l'équipe municipale commence à porter ses fruits.

Après bien des tracas administratifs, nous avons reçu le permis de lotir pour le futur lotissement bocager du Champ du Logis, la viabilisation débutera à la mi mars.

Dès maintenant vous pouvez informer vos familles et amis sur la disponibilité prochaine de 14 lots de construction individuelle.

A cette occasion, nous aménagerons une nouvelle entrée principale sécurisée, pour le groupe scolaire, profitant de ces aménagements pour déplacer l'arrêt de cars situé actuellement devant l'église.

Bien entendu nous restons en discussion avec des partenaires pour créer une zone d'habitat locatif regroupé, intergénérationnel, n'hésitez pas à faire part de votre intérêt pour ce projet à la mairie.

.../...

MAIRIE

Tél : 02.33.30.40.16 Fax : 02.33.37.17.99

E-mail: mairie.champsecret@wanadoo.fr

Site : www.champsecret.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
10h30 à 12h00

Mardi et jeudi :
16h00 à 17h30

Permanence du Maire et des Adjoints :

Gérard DESGRIPPES Maire : Samedi de 9h00 à 12h

Martine DENIS 1er Adjoint : Mardi de 16h00 à 18 h00

Gérard FOURRE 2ème Adjoint : Jeudi de 17h00 à 19h00

Francine LEVEILLE 3ème Adjoint : Samedi de 10h00 à 12 h00

AGENCE POSTALE

Tél : 02.33.30.42.00

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h30 à 12h00

Les travaux d'aménagement du satellite de santé avancent normalement et devraient se terminer en février, avec l'aide de la cellule de recrutement du Conseil Départemental, nous espérons accueillir un nouveau professionnel de santé.

La nouvelle année est l'occasion de faire un bilan et une projection :

En 2015 de nombreux chantiers, petits ou grands, ont été lancés ou réalisés.

Le goudronnage et l'entretien de plusieurs kilomètres de routes.

La mise en conformité des installations électriques, la peinture des bâtiments communaux.

L'entretien des chemins ruraux et la réouverture de deux d'entre eux, fermés depuis le remembrement.

L'enfouissement des réseaux électriques basse tension, la mise en place de 2 candélabres supplémentaires à la sortie du lotissement coté pisciculture et le remplacement de l'éclairage, de la place du vieux marché jusqu'à la pisciculture sont en bonne voie de finition.

La mise en valeur du clocher de notre église avec 4 projecteurs, sera effective début février.

En 2016 nous continuerons les travaux de réfection des voies communales avec curage des fossés et arasement des berms, dont 3 tronçons de goudronnage de voies non revêtues.

Après d'âpres négociations, nous avons obtenu l'accord du propriétaire, pour l'achat d'un terrain à la Fontaine Guérin pour l'aménagement d'un rail de sécurité, d'un cheminement piétonnier aux normes handicap, ainsi que l'agencement paysager du lavoir.

En fin d'année 2016, la montée en débit d'internet est programmée, pour un certain nombre de nos concitoyens, par la liaison par fibre optique des sous répartiteurs.

L'amélioration potentielle des liaisons de téléphonie mobile et communications électroniques par l'aménagement d'un site radioélectrique sur un point haut de la commune par Télévision de France, qui proposera la mise en place d'antennes aux opérateurs de téléphonie mobile.

La mise en place d'une pierre tombale sur l'ossuaire du cimetière et d'une stèle ou figureront tous les noms des personnes dont les tombes ont été relevées depuis le début du siècle dernier.

L'aménagement dans les anciennes douches, d'un WC public normes handicap, accessible 24h sur 24h, financé par un généreux donateur.

Nous mettrons en œuvre, la procédure de reconnaissance de la propriété communale des emprises foncières de l'ensemble des chemins ruraux traversant le massif des Andaines sur notre commune.

La chapelle du Cerisier, patrimoine communal, a retrouvé tous ses vitraux et nous continuerons sa mise en valeur.

Nous souhaitons la réussite à l'association « La Sauvegarde du Patrimoine Champsegrétois », nouvellement créée pour médiatiser l'épineux problème du mauvais état de la charpente de notre église et rechercher des compléments de financements par le mécénat.

Je remercie tous les bénévoles du Comité d'Action Sociale, du club des cheveux blancs, du comité d'animation et les associations, pour les actions que vous menez au bénéfice de nos concitoyens, Fête de Pâques, Concentration de voitures anciennes, Téléthon, Illuminations du bourg... Toutes ces animations, sont des prétextes pour partager des moments sympathiques pour tous les âges, toutes les envies, qu'elles soient festives, culturelles, caritatives ou sportives.

Il subsiste une ombre au tableau : L'Etat diminue ses dotations de fonctionnement aux communes et nous impose des charges supplémentaires en décidant de normes, souvent disproportionnées pour une commune rurale de notre importance:

L'Agenda d'Accessibilité Programmé pour les Handicapés coût estimé 53 000 € à réaliser dans les 6 ans

Le Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics estimé à 29 000 € à court terme, 26 000 € à moyen terme et 96 000 € à réaliser à l'occasion de travaux. Il nous faudra assumer ces dépenses dans le cadre de nos futurs budgets.

Je remercie particulièrement mes 3 adjoints, les élus municipaux et l'ensemble du personnel communal et du SIVOS pour le travail accompli.

BONNE ANNEE 2016 A TOUS

Le Maire

Gérard DESGRIPPES

L'an deux mil quinze, le vingt sept Octobre, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DESGRIPPES Gérard, Maire.

Etaient présents : Mmes DENIS M. LEVEILLÉ F. M. GANDON C. Mme BOHERE C. MM. RICHARD G. MALHERBE M. Mme MAUCLAIR S. M. LEPOURCELET M. Mme JOURDAN C. M. ROUSSEL P. Mme BUREL M.
Absent excusé : M. FOURRE Gérard ayant donné pouvoir de vote à Mme DENIS Martine, M. MAZZAROLO Dominique ayant donné pouvoir de vote à Mme LEVEILLE Francine, M. DUVAL Thierry ayant donné pouvoir de vote à M. DESGRIPPES Gérard.

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Mme MAUCLAIR Sylvie.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h et passe à l'ordre du jour :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 Juin 2015, à la majorité.

Démission d'un conseiller et présence d'un nouveau conseiller :

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu la démission de conseiller municipal de Madame PERSEHAYE Dominique le 20 Octobre 2015. Monsieur LEPOURCELET Michel, étant le suivant sur la liste, a pris ses fonctions de conseiller municipal au 20 Octobre 2015.

Modification des commissions, CCAS et représentations diverses :

Monsieur le Maire propose, suite aux démissions des conseillers Mmes VAN DE LOOCK et PERSEHAYE, de compléter le C.C.A.S. les commissions, et représentations diverses :

C.C.A.S. : deux personnes à nommer : M. FOURRE Gérard et Mme MAUCLAIR Sylvie

Bénévole : M. DURAND André

SIVOS Champsecret-Dompierre : une personne à nommer : M. GANDON Claude

Comice Cantonal : Mme LEVEILLE Francine.

Commission d'appel d'offres : un suppléant à nommer : M. MALHERBE Michel

Commission « Finances, Fiscalité, Personnel Communal, Subventions » : deux personnes à nommer :

Mme LEVEILLE Francine, M. GANDON Claude.

Commission « Ecole, cantine, APE, Jeunesse, Sports, Solidarité seniors » : une personne à nommer :

M. LEPOURCELET Michel

Commission « Animations, Associations, Environnement, Information-communication (bulletin), Tourisme » : une personne à nommer : Mme BOHERE Céline.

SMICO : Mme BOHERE Céline en remplacement de Mme LEVEILLE Francine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les nominations au C.C.A.S. aux commissions précitées et aux représentations diverses précitées.

Modification du contrat C.A.E. :

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que pour le remplacement du poste d'adjoint administratif, il propose d'augmenter le contrat « CAE » à 35 h hebdomadaire au lieu de 20 h à compter du 1^{er} novembre 2015. Le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe est maintenu jusqu'au 31 décembre 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte d'augmenter la durée hebdomadaire du contrat « CAE » de 20 h à 35 h à compter du 1^{er} novembre 2015 et autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

Rapports d'activités de la C.D.C. :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des rapports d'activités de la Communauté de Communes du Domfrontais pour l'année 2014.

Rapport gestion des déchets de la C.D.C. :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du rapport de l'année 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Communauté de Communes du Domfrontais.

RPQS assainissement 2013 :

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à la majorité, 3 abstentions,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

RPQS assainissement 2014 :

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à la majorité, 3 abstentions,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

Motion A.M.F. : (Association des maires de France)

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques : aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Champsecret rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;

- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;

- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Champsecret estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Champsecret soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds Territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette motion.

Modification de la délibération du 30 Juin 2015 SE61 :

Monsieur le Maire fait part du courrier de SE61 concernant la réforme des statuts du Se61 qui demande de prendre une nouvelle délibération ayant été contraint d'apporter des compléments dans ses statuts votés en séance du 26 mars dernier.

Vu l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du comité Syndical en date du 30 juin 2015 portant réforme sur les statuts du Se61 ;

Monsieur le Maire rappelle que le Se61, créé officiellement par arrêté préfectoral du 04 septembre 1948, est l'autorité organisatrice de distribution d'électricité dans l'Orne ainsi que le maître d'ouvrage unique des travaux d'électrification en zone rurale.

Le Maire, après avoir présenté aux membres présents la modification des statuts du Se61 qui porte sur : la modification de l'annexe aux statuts et deux articles des statuts suite à l'intégration de la Communauté Urbaine d'Alençon au Se61, à la suppression du régime transitoire, à l'intégration des communes nouvelles au Se61 et à la modification du classement des communes de l'Orne en régime d'électrification rurale.

la prise de nouvelles compétences optionnelles qui se décomposent de la manière suivante :

Au titre des compétences optionnelles :

- Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.
- **Au titre des compétences optionnelles à compter du 1^{er} septembre 2016 :**

Compétence optionnelle	Elément de calcul de la contribution annuelle
Gaz	Point de comptage
Eclairage public	Point de livraison
Conseils énergétiques	En fonction de la consommation énergétique
Système d'Information Géographique (SIG) et gestion de bases de données	Par affaire
Production et/ou distribution de chaleur ou de froid	Par affaire
Réseaux de télécommunications	Au nombre d'habitants
Signalisation lumineuse	Point de livraison
Numérique	Au nombre d'habitants

demande de bien vouloir en délibérer.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décident :

- d'approuver les nouveaux statuts du Se61 annexés à la présente délibération ;

Après visa de légalisation, la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Président du Se61.

Adhésions et retraits de communes au SMICO :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Champsecret est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités. Monsieur le Maire fait savoir ensuite au Conseil Municipal que :

Les communes de **Mery Corbon, Boischampré, Campandré-Valcongrain, Saint Hilaire du Harcouet**

Ainsi que le **Syndicat d'Assainissement Frênes-Montsecret** ont sollicité leur adhésion au SMICO,

Et que

Les communes de **Saint Loyer des Champs, Saint Christophe le Jajolet, Frênes** ont sollicité leur retrait du SMICO.

Lors de la réunion du 20 juin 2015, le comité syndical du SMICO a donné son accord pour les adhésions et retraits souhaités, sans condition financière particulière.

Monsieur le Maire indique ensuite qu'en application des articles L.5211-18 et L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu que le Conseil Municipal émette un avis sur les adhésions et retrait sollicités. A défaut de délibération dans un **délai de trois mois** à compter de la notification par le Président du SMICO, l'avis de la commune est réputé favorable pour les adhésions et défavorable pour les retraits.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Emet un avis favorable :

- Aux adhésions des communes de **Mery Corbon, Boischampré, Campandré-Valcongrain, Saint Hilaire du Harcouët**

Ainsi que le **Syndicat d'Assainissement Frênes-Montsecret**

- Aux retraits des communes de **Saint Loyer des Champs, Saint Christophe le Jajolet, Frênes**

charge Monsieur le Maire de communiquer la présente délibération tant à Mr le président du SMICO qu'à Mr le Préfet de l'Orne.

charge enfin Mr le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces relatives à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Admission en non valeurs de produits irrécouvrables en assainissement :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'admission en non valeur de produits irrécouvrables à l'assainissement pour 71.56 € en 2012 et 90.01 € pour 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'admission en non valeur de ces produits irrécouvrables pour la somme de 71.56 € et de 90.01 € concernant l'assainissement 2012 et 2013.

Acte administratif pour vente et acquisition : dossier de M. COUDOUX :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. COUDOUX demandant que l'achat et la vente du terrain soient établis par acte administratif.

A ce titre, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de modifier la délibération du 30.06.2015 et propose :

De charger M. le Maire de mener à bien ce projet et signer tous documents se rapportant à cette affaire

D'autoriser Mme DENIS Martine, Premier Adjoint au Maire, à représenter la commune lors de la vente et de l'achat qui seront reçus par acte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier la délibération du 30.06.15 comme suit :

De charger M. le Maire de mener à bien ce projet et signer tous documents se rapportant à cette affaire

D'autoriser Mme DENIS Martine, Premier Adjoint au Maire, à représenter la commune lors de la vente et de l'achat qui seront reçus par acte administratif.

Travaux WC handicapés et demande de réserve parlementaire :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il envisage d'aménager des WC handicapés dans le local anciennement les douches ouvert au public 24h sur 24. Les travaux s'élèvent à 9 229.88 € HT soit 11 075.85 € TTC. Monsieur le Maire souhaiterait demander la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de réaliser les travaux de WC handicapés publiques dans le local Place du vieux Marché et sollicite la réserve parlementaire.

Location terrain à TDF :

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que la société TDF recherche un terrain à louer sur le secteur de Champsecret pour implanter un nouveau site. Par rapport à leurs études, une partie de la parcelle ZO N° 77 pourrait convenir, environ 150 à 200 m² en dehors des surfaces utilisées pour le sport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de louer 150 à 200 m² de terrain sur la parcelle ZO N° 77 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette location sur la base d'un euro le m² par an.

Reprises concessions perpétuelles abandonnées :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que des concessions perpétuelles abandonnées, qui ont été répertoriées en 2010, et pour lesquelles aucun héritier ne s'est manifesté, ayant faits l'objet d'une procédure de reprise qui arrive à son terme et demande de prendre une décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reprendre les concessions perpétuelles suivantes :

Carré A N° 49

Carré B N° 321

Carré C N° 517.

Désignation avocat pour dossier routes et chemins en forêt :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Maître Bosquet, avocat, accepte de défendre les intérêts de la Commune à l'encontre de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois contre,

Autorise Maître Bosquet à se constituer pour le compte de la commune pour défendre ses intérêts à l'encontre de l'Etat concernant la revendication de propriété des emprises des chemins ruraux revêtus ou non, situés sur le territoire de la commune et compris dans le périmètre de la forêt domaniale des Andaines.

Autorise Mr le Maire à signer tous documents liés à cette affaire.

- Prix concours maisons fleuries 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les prix pour le concours de fleurissement pour chaque catégorie pour 2015 et pour les années à venir :

« Maisons fleuries ».

1^{er} prix : 50 €

2^{ème} prix : 40 €

3^{ème} prix : 30 €

Informations et courriers divers :

Présentation des périmètres des C.D.C. : Tinchebray et Domfront se regrouperaient en CDC unique. La décision de Mme Le Préfet sera prise fin Février, début Mars 2016.

Médaille d'Honneur Communale : Catherine Leneutre médaille d'argent du travail : 20 ans.

- 1 poirier à planter à l'école dans le cadre d'une opération avec le PNR

Les classes CE1-CE2 et CE2-CM1 ont été retenues pour bénéficier de ½ journées d'animation en lien avec la découverte du territoire.

Questions écrites de Mme JOURDAN :

Quelles sont les raisons de l'abattage du tulipier planté en 2000 par le club des aînés et les enfants de l'école ?

Nous avons répondu à la Présidente du Club des cheveux blancs.

Quel est le montant des réparations du tracteur accidenté en Juin ?

Les réparations ont été prises en charge par l'assurance.

Quels travaux sont prévus sur le chemin de l' Etre Chauvière et quel en est le coût ?

Il existe un problème d'enclavement anormal de riverains et nous allons ouvrir cette partie de chemin qui aurait due être réalisée dans les travaux post remembrement, pour éviter toute manœuvre sur un terrain privé qui peut être clos à tout moment. Les travaux seront programmés en 2016.

L'entretien des chemins de randonnées est il prévu ?

Oui, il s'étale sur toute l'année en fonction des conditions météo.

Quel est le coût de l'impression du dernier bulletin municipal (noté 02/2015) ?

(Merci de présenter la facture)

Le rapport qualité coût est positif et limite le temps passé pour effectuer les tirages et pliages en régie.

Quel est le montant définitif du ravalement de l'école et de la salle des fêtes ?

Quel est le montant définitif des travaux pour la salle des associations ?

Quel est le montant des travaux de réhabilitation de l'agence postale et du logement ?

Les coûts de ces travaux sont conformes aux devis qui ont été présentés dans un conseil antérieur.

Des appels d'offres ont-ils été organisés ?

La mise en concurrence a été effectuée et le choix de l'entreprise de Champsecret qui a effectué les travaux s'est basé sur le prix et le délai d'intervention.

Plusieurs travaux permettent d'obtenir des aides de l'Etat, d'autres collectivités ou d'organismes divers. Pourquoi aucun dossier n'a été présenté en conseil municipal ?

Il n'y a pas d'aide de prévue pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Le SIVOS a décidé du paiement des TAPS (Temps d'activités périscolaires). Combien de familles renoncent à faire participer leurs enfants aux TAPS ?

Ces activités sont facultatives et 7 familles n'ont pas inscrit leurs enfants.

Quelle est la position de la préfecture sur les routes forestières ?

Quelles informations ont été données ?

La préfecture à une position ambiguë sur ce dossier et c'est pourquoi nous allons vérifier le droit par une action en justice.

Lors de la réunion d'information sur la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne, M. le maire n'a pas répondu à plusieurs questions du public alors que la presse « le publicateur libre » a apporté plusieurs informations lui étant attribuées dans l'article paru le Jeudi 17 Septembre.

Nous demandons :

La population de Champsecret sera-t-elle informée des quartiers identifiés et des coordonnées des référents ?

Lors de cette réunion d'information, un groupe organisé de trublions a tenté par tous les moyens de perturber son bon déroulement. Des allusions fâcheuses ont été formulées et je n'ai pas de commentaire à faire autre que ceux prononcés lors de cette réunion. Bien entendu, conformément au vote majoritaire du conseil municipal, nous poursuivons les démarches pour mettre en place ce dispositif sur l'ensemble du territoire de la commune et les informations indispensables à son bon fonctionnement seront communiquées aux Champsecrétois le moment venu.

Quand sera organisé au niveau communal un temps de réflexion sur le projet de carte de l'intercommunalité ?

Quand les délégués communautaires de Champsecret communiqueront-ils les éléments du bureau chargé par la communauté de communes du Domfrontais de l'étude de l'extension de ses compétences et de son périmètre ?

Le bureau de la CdC a acté le regroupement des CdC de Tinchebray et du Domfrontais, le dernier mot revenant à Madame le Préfet.

Le compte-rendu du conseil municipal du mardi 30 juin paru dans le bulletin municipal omet la partie concernant la communication sur l'usage inapproprié des produits phytosanitaires par la commune de Champsecret (non respect de l'arrêté préfectoral, mauvaise protection des employés communaux, informations dues à la population non données). Pourquoi ?

Les instructions données et les moyens mis à la disposition des employés communaux sont conformes à la législation en vigueur. Il ne vous appartient pas de vous substituer aux services de l'Etat auxquels vous avez fait si obligamment appel pour venir contrôler la situation à deux reprises.

Etat civil



Naissances:

BOUILLY Amandine le 23 février 2015

PEIGNEY Prudence le 29 mars 2015

NOBIS Noam le 26 mai 2015

CAHU Juliette le 3 juillet 2015

BALOCHE Gladys le 26 juillet 2015

MAHO Mayronn le 18 aout 2015



Décès :

QUENTIN Maurice le 25 décembre 2015

LEGEARD Amand le 30 décembre 2015

Mariage



C'est avec beaucoup d'émotion que Martine DENIS 1ère adjointe a célébré le mariage de sa fille Rachel et Maxime le 29 août 2015.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens nés en décembre 1999, janvier et Février 2000 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 28 Février 2016.
Apporter le livret de famille.

Opération collective de modernisation du commerce du Pays du Bocage

Commerçants : l'OCM du Pays du Bocage est un accompagnement pour vos projets d'investissements liés à la modernisation de l'accueil, aux usages numériques, et à la dynamisation de l'offre commerciale.

La subvention correspond à 20% des investissements retenus avec un maximum d'aide de 2 000 €.

Avant de signer les devis des investissements, vérifiez que votre projet correspond aux critères de l'aide auprès de votre chambre consulaire (CCI Flers-Argentan : 02 33 64 68 00 ou Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Orne : 02 33 80 00 68).

Pour plus de précisions, contactez Sophie BRETONNIER au Pays du Bocage au 02 33 66 27 84



Ouverture de la maison de santé de la communauté de communes de Domfrontais
40 ter rue du Maréchal FOCH 61700 Domfront



Travaux dans le satellite de santé de Champsecret : Les travaux ont commencé à la mi décembre et s'achèveront fin février, la cellule de recrutement du Conseil Départemental s'active en vue de recruter un professionnel de santé pour exercer dans les meilleures conditions de travail.



Manifestation des Maires de l'Orne : Tous les Maires de la Communauté de communes du Domfrontais s'étaient déplacés à Alençon pour manifester contre la réduction des dotations de l'Etat .



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Orne honorait ses meilleurs apprentis au travers de La Fondation du Jeune Apprenti 2015, parmi les 33 lauréats figurait Etienne PETIT peintre dans l'Entreprise Sébastien CONNEAU de CHAMPSE-CRET, à cette occasion tous les récipiendaires ont reçu médailles et cadeaux. La soirée très réussie était animée par Daniel MANGEAS le commentateur historique du Tour de France.

TRAVAUX



Les travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage sont en bonne voie d'achèvement, le planning a été respecté et les finitions seront terminées début février.



Nettoyage du terrain communal derrière l'ancienne Mairie



Grand nettoyage de la station d'épuration

Grand Rassemblement de Véhicules Anciens





Lors du rassemblement de voitures de collection le dimanche 27 septembre, c'est une soixantaine de véhicules anciens qui ont créé l'évènement dans le bourg de Champsecret, l'ancêtre était une Renault AX de 1912 en parfait état de marche, un corbillard parisien sur la base d'une estafette Renault, une Bentley cabriolet, deux Cadillac Eldorado ... Et bien d'autres. Les propriétaires et leurs passagers ont profité des deux balades qui ont traversé le bourg et plusieurs routes de la commune pour les conduire à Bagnoles de l'Orne. Le président Lengliné et toute son équipe de bénévoles du Comité d'Animation avaient préparé des moules frites qui ont régalaé les participants et les spectateurs.

■ CHAMPSECRET

CHAMP DU LOGIS. **Que va révéler le diagnostic archéologique ?**

Avant que les travaux d'aménagement du futur lotissement ne débutent et pour éviter qu'ils ne soient interrompus, la commune s'est vu prescrire un diagnostic archéologique qui est en cours.

Curieux chantier dans le champ du Logis situé à proximité de l'école primaire. Serait-ce le début des travaux de construction du futur lotissement ? Que nenni. Il s'agit tout simplement du diagnostic archéologique mené par l'INRAP* Basse-Normandie.

Une pelleteuse et deux archéologues

Depuis lundi, une pelleteuse creuse une quinzaine de tranchées de 3m de large, sur 3ha, afin de permettre à Benjamin Hérard, chargé d'opérations et de recherche et Marc Bojarski de réaliser des sondages archéologiques. Le butin est maigre.

Les deux chercheurs ont mis au jour une ancienne chaussée figurant sur le cadastre de 1825 ainsi que l'anse d'un pot en terre datant de la même époque. Cependant les investigations se poursuivent jusqu'à jeudi. « Ce que nous avons trouvé n'a aucun intérêt scientifique



Le maire de Champsecret suit de près l'évolution des fouilles réalisées par Benjamin Hérard et Marc Bojarski.

aujourd'hui. Mais cela en aura peut-être dans le futur, souligne Benjamin Hérard. Nous

essayons de dater afin de voir comment les territoires ruraux étaient organisés ».

Une palette de technologie

La commune ayant lancé

un projet de construction d'un lotissement dans ce champ, elle s'est vue prescrire ce diagnostic archéologique par la DRAC** (PL du 14 mai). Les archéologues de l'INRAP qui effectuent ces recherches, s'appuient sur une large palette de technologies issues des sciences exactes, dont la datation (carbone 14, thermoluminescence, dendrochronologie...).

Ils tentent de savoir si le terrain renferme des traces d'occupation humaine, afin de détecter, caractériser, circonscrire et dater d'éventuels vestiges en sondant une partie de la surface du projet d'aménagement. Et pour les périodes à partir du Moyen Age, ils procèdent à des recherches en archives.

Suspense

Si aucune fouille n'est ensuite réalisée, c'est la seule information qui restera sur l'occupation ainsi décelée au grand soulagement du maire qui pourra



L'anse d'un pot en terre trouvée sur le chantier.

lancer dans la foulée les travaux de construction du futur lotissement. Mais tant que ce diagnostic n'est pas terminé, le suspense demeure.

Nathalie Guérin

*INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives

**DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

Repas des aînés le 22 novembre 2015

Le repas des aînés offert par la municipalité aux septuagénaires se déroulait à la salle des fêtes, ce fut l'occasion pour 101 personnes de partager l'excellent menu confectionné par le Relais de la forêt, *Cocktail du pays de Domfront avec ses petits fours chauds, Tourte au jambon cru et champignons de la forêt des Andaines, Rôti de veau farci à la sauce forestière, Camembert de Champsecrét chaud sur brioche, Bavarois à la poire et son coulis de mûres et café.*

Les deux doyens de notre réunion furent récompensés Jeanne ALEXANDRE et André CORVEE.

L'animation était assurée par Laurent DELACOUR. Le service effectué par des élues Francine, Céline, Martine et Sylvie et des bénévoles, Daniel, Françoise, Lorraine, Martin, Maxime, Mélanie, Mike, Rolf, Sandy et Sophie, que nous remercions chaleureusement et nous vous disons à l'année prochaine.



Remise des cadeaux aux doyens



Catherine MEUNIER Conseillère Départementale

Repas des aînés le 22 novembre 2015



Repas des aînés le 22 novembre 2015



Repas des aînés le 22 novembre 2015



► Diagnostic complet pour le site Natura 2000 de l'Andainette

Gérard Desgrippes, maire de Champsecret, a été élu le 6 février 2015, président du comité de pilotage du site Natura 2000 du Bassin de l'Andainette.

Le Parc, opérateur depuis 2002, poursuivra l'animation de ce site et mettra en œuvre la révision du document d'objectifs.

Moment important dans la vie d'un site, cette révision comprend une actualisation de l'état des lieux, des diagnostics socio-économiques et écologiques, un bilan des actions menées et une

évaluation de la mise en œuvre des actions sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels.

Plusieurs actions sont en cours et à venir : la cartographie des habitats naturels, le diagnostic des travaux du contrat restauration et entretien de l'Andainette, le suivi des Ecrevisses à pieds blancs, les nouveaux contrats agricoles (MAEC), ...



En savoir + >
Julia Combrun,
Animatrice Natura 2000
Tél. 02 33 81 75 78
julia.combrun@parc-normandie-maine.fr



► Découverte des mystères du potager pour les élèves de Champsecret

Depuis 2011, le Parc Normandie-Maine en lien avec l'Education Nationale propose aux classes du territoire des projets pédagogiques axés sur la découverte de leur territoire.

Cette offre s'articule autour de 3 types d'interventions :

- L'accompagnement méthodologique des établissements engagés dans une démarche de développement durable
- Des projets de classes par deux appels à projets : *Parcours ton territoire* et *Faune en bulles*
- Des animations ponctuelles

A la rentrée 2015, deux classes de l'école de Champsecret ont candidaté et ont été retenues à l'appel à projets «*PARCours ton territoire*». Il s'agit des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

Dans ce cadre, les classes vont bénéficier chacune de 4 interventions de l'association Faune et Flore de l'Orne afin de découvrir le travail au potager.

Cela permettra aux jeunes de comprendre comment se forme un sol, de découvrir les besoins des plantes et d'expérimenter une germination.

Ils apprendront également à différencier les fruits et légumes et à reconnaître les types de légumes (légumes fruits, feuilles, racines, etc).

Ces animations prises en charge par le Parc permettent aux jeunes de découvrir le patrimoine local et d'appuyer ainsi la démarche «Eco-école» de l'établissement orientée cette année sur la Biodiversité.

En savoir + >
Laëtitia Marie,
chargée de mission Educateur
Tél. 02 33 81 75 71
laetitia.marie@parc-normandie-maine.fr

Assemblée générale du Parc Normandie Maine



Opération participation citoyenne des voisins vigilants



Il y avait bien longtemps qu'un Préfet de la République, n'était pas venu dans notre mairie. Ce fut le cas le 21 décembre 2015 ou Madame Isabelle DAVID, Préfet de l'Orne est venue en compagnie du Colonel URIEN Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Orne pour signer le protocole de mise en place du dispositif de Participation Citoyenne. Dans son allocution d'accueil, Monsieur le Maire a indiqué que si notre commune n'est pas la plus exposée aux cambriolages, méfaits, trafics, dégradations et autres incivilités... Néanmoins, notre territoire étendu, avec ses nombreux hameaux et ses maisons isolées, dont une cinquantaine de résidences secondaires inoccupées une bonne partie de l'année, de nombreuses personnes âgées vivants seules, cette situation est de nature à susciter l'intérêt de personnes mal intentionnées. D'ailleurs, il y a deux ans, la commune a subi une série de cambriolages comme bon nombre de communes limitrophes.

Fort de ce constat, la majorité du conseil municipal a souhaité s'inscrire dans la démarche de participation citoyenne, en relation étroite avec la Gendarmerie Nationale.

Il a remercié les volontaires, dont un certains nombres étaient dans la salle, qui apporteront leur concours à cette opération, ce qui sans aucun doute, rassurera la très grande majorité de nos concitoyens, ce qui est le but de cette démarche.

Dans sa réponse, Madame le Préfet a félicité la Commune d'avoir pris cette initiative, elle à indiqué que nous étions la 7^{ème} commune de l'Orne à signer ce protocole et que cette décision était de nature à tranquilliser la population. Elle a également insisté sur les problèmes liés au terrorisme qui n'épargnent pas nos campagnes.

Départ en retraite de Christiane Lesellier



Le samedi 12 décembre 2015 Christiane Lesellier secrétaire de la mairie depuis 26 années prenait sa retraite. C'est en février 1989 qu'elle a rejoint la mairie et a remplacé Monique Gandon qui a fait valoir ses droits à la retraite en 1993.

Pendant son service à la mairie de Champsecret, elle a travaillé avec quatre maires successifs, Francis CHAPELIERE, Michel RIGAULT, Chantal JOURDAN et Gérard DESGRIPPES et connu un déménagement de lieu de travail pour s'installer dans la nouvelle mairie.

Il a fallu s'adapter à chaque personnalité, ce n'est pas toujours facile de changer de maire, chacun a des façons distinctes de travailler, des priorités et des exigences différentes, voire diamétralement opposées...

Toujours à l'écoute des demandes de tous, très accueillante et souriante, essayant d'arranger au mieux les choses qui paraissent si complexes aux yeux de certains, gentille mais très rigoureuse dans son travail et la complexité de la gestion administrative.

Monsieur le Maire a indiqué que pour sa part, il avait apprécié sa façon de l'aider dans les dédales administratifs, que seul un élu en responsabilité peut mesurer.

L'année 2015 a été particulièrement mouvementée, il a fallu trouver une personne pour la former à la succession, l'aménagement d'un local archives et des agencements du bureau, avec les rangements que cela occasionne... Le changement de l'informatique et la dématérialisation qui ont engendré des situations complexes.

En présence de sa famille, les élus, ses collègues de la commune et du SIVOS, les enseignants, ses amis, lui ont témoigné la considération et l'amitié qu'ils lui portent, en lui offrant de très beaux souvenirs.

Monsieur le Maire a conclu son discours : « Christiane je vous souhaite le meilleur pour les années à venir, vous allez pouvoir voyager et découvrir des contrées nouvelles vers le grand nord qui semble vous attirer, c'est certainement pour cela que je vois des bâtons de marche Nordique et de quoi ne pas prendre froid, vous occuper de vos plantes, dont voici un bel exemplaire et de votre potager pour y faire fructifier choux fleurs et artichauts.. Et vous consacrer encore plus à toute votre famille ».

Pour tous les services rendus pendant ces 26 années, Monsieur le Maire a remis à Christiane Lesellier la médaille d'honneur de la commune.

Christèle la nouvelle secrétaire de Mairie



Pot de fin d'année le 22/12/2015 pour remercier les employés communaux et du sivos



**DATE A RETENIR : Fêtes de Pâques le 27 et 28 Avril 2016
Et grand vide grenier le LUNDI 28 avril 2016**



Commémoration du 11 novembre



Après la messe célébrée en l'église de CHAMPSECRET par Monseigneur De Germigny, ancien Evêque de Blois, la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts fut conduite par Martine DENIS, 1^{ère} adjointe en présence des anciens combattants, porte-drapeaux et de nombreux citoyens.

Commémoration de la fin des combats en Algérie et en Afrique du Nord



Le 02 et 03 juillet 2016 le triathlon passe dans le bourg de Champsecret avec un ravitaillement prévu dans le carrefour de la poste.

A cette occasion l'organisateur cherche des bénévoles pour assurer la sécurité.

Merci de vous inscrire à la mairie

TRIATHLON
FLERS - LA FERTÉ MACÉ

Ville de
La Ferté-Macé

organisent
sur la base de loisirs
de la Ferté Macé (61)

LES SURVIV'ORMIE
... des triathlons à vivre en Normandie

2016
02
triathlons jeunes vtt
03
XS / S, M et L
juillet

Illustration of a triathlete in three stages: swimming, cycling, and running, holding a checkered flag.

LORNE Conseil Général
Abbaye
Gillet
E Leclerc
BNP PARIBAS
La Mairie
le Publicateur
Grand
Mairie
Alidade
www.alidade.fr



RECENSEMENT

de la population 2016



Mesdames Virginie NOIRBUSSON et Catherine LENEUTRE

Elles se présenteront avec une carte d'identité spécifique avec photo.

Elles déposeront un questionnaire et repasseront récupérer les documents.

Trois possibilités : Remise d'un code pour donner sa réponse par internet ou redonner le questionnaire lorsque le recenseur repassera ou remplir le questionnaire papier qui sera repris par le recenseur.

Le questionnaire complété pourra être remis également en mairie.



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE

du 21 janvier au 20 février

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Vœux de la commune 2016

La cérémonie des vœux de la municipalité pour 2016, s'est déroulée dans la salle des fêtes, le 15 janvier. Malgré la présence de routes verglacées, 120 personnes se sont déplacées pour assister au discours de Monsieur le Maire qui a dressé un bilan de l'année écoulée et jeté un éclairage sur les projets pour 2016.

Monsieur Bernard SOUL Président de la Communauté de Communes du Domfrontais et Maire de Domfront en Poiraise, Monsieur Alain LAMBERT, ancien Ministre, Président du Conseil Départemental, Monsieur Bertrand DENIAUD Vice Président du Conseil Régional de la Grande Normandie et Madame le Sénateur de l'Orne Nathalie GOULET se sont succédés dans les prises de paroles, apportant leur soutien et encouragements à l'équipe municipale.

La soirée s'est terminée en partageant les excellentes galettes des rois, préparées par notre boulanger Emmanuel MORIN et en trinquant à la nouvelle année.



Gérard DESGRIPPES Maire et ses trois adjoints
Martine DENIS Gérard FOURRÉ Francine LEVEILLÉ



Bernard SOUL maire de Domfront en Poiraise et Président de la Communauté de Communes du Domfrontais



Alain LAMBERT ancien Ministre Président du Conseil Départemental



Vœux de la commune 2016



Bertrand DENIAUD Vice Président
du Conseil Régional Normandie



Nathalie GOULET Sénateur de l'Orne



Remise de la médaille d'honneur du travail
à Catherine LENEUTRE
20 ans au service de la collectivité



Patrick Louis VUITTON

Vœux de la commune 2016



